



COMMUNIQUE DE PRESSE

02 Octobre 2018

Le Ministère de la Santé - Direction du Médicament et de la Pharmacie - a ordonné le mardi 02 Octobre 2018, le rappel de deux lots du médicament :

ANDOL 3%, solution buvable, flacon de 90 ml

Lot N° 181161 Modèle échantillon - péremption 07/2021

Lot N° 181162 Modèle vente -péremption 07/2021

Ce médicament, à base de paracétamol, est utilisé comme antalgique et antipyrétique.

Le rappel des deux lots fait suite à la détection d'une erreur de traduction au niveau de l'étiquetage. Il s'agit d'une discordance entre la version française et la version arabe concernant la mention « *à conserver pendant 3 mois après sa première ouverture* » : La version française indique une durée de conservation de 30 jours alors que la version arabe indique une durée de trois mois.

A préciser que la durée réelle de conservation après ouverture est de **trois (03) mois**. La mention 30 jours est erronée.

Aussi, seuls les deux lots : N°181161 Modèle échantillon - péremption 07/2021 et N°181162 Modèle vente - péremption 07/2021 dudit médicament sont concernés par ce rappel. *فد*

Pr Le Ministre et P.O.
Directeur du Médicament
et de la Pharmacie
Ministère de la Santé
Pr Jamal TAOUFIK

